



eodern

ÉCO DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ AUTOUR DES ÉTANGS DU NARBONNAIS



Territoire du programme Life EDEN

Les lagunes méditerranéennes du Narbonnais

Les étangs littoraux méditerranéens ou lagunes, vastes étendues d'eau saumâtre constituent le lien entre la terre et la mer. Ces espaces de productions biologiques particulièrement riches, peu profonds (1 à 1,50 m) et séparés de la mer par un lido, sont très fragiles car en perpétuelle évolution. Ces étangs assurent de nombreuses fonctions d'ordre écologiques et hydrologiques mais ce sont aussi des lieux importants d'activités économiques, de loisir et de découverte.

Un territoire façonné par l'homme

Dans le chapelet des lagunes languedociennes, les étangs du Narbonnais ont toujours constitué un territoire stratégique pour l'essor des activités humaines : commerce maritime, pêche professionnelle, exploitation touristique du cordon littoral, exploitation des salines, etc.

12 000 hectares de zones humides exceptionnelles

Ce territoire bénéficie également d'une richesse naturelle exceptionnelle constituée par ses 12 000 hectares de zones humides reconnues au niveau national, européen et international (Réseau Natura 2000, projet de désignation à la convention internationale RAMSAR...)

Des menaces réelles

Ces milieux ont longtemps souffert d'une image très négative et d'une réputation d'insalubrité qui ont favorisé les agressions humaines de différentes origines.

Ainsi les rejets en nutriments et en toxiques des activités domestiques, industrielles et agricoles contribuent, et contribuent toujours, bien que plus modérés, à leur dégradation qualitative.

Des changements d'utilisation de la ressource en eau et de nouveaux ouvrages perturbent également le fonctionnement des lagunes.

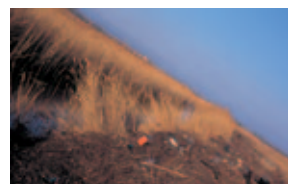
Enfin, l'augmentation constante de la fréquentation touristique sur ce secteur (plus de 100 000 lits principalement concentrés sur 5 stations littorales) a renforcé de manière très significative la pression humaine.

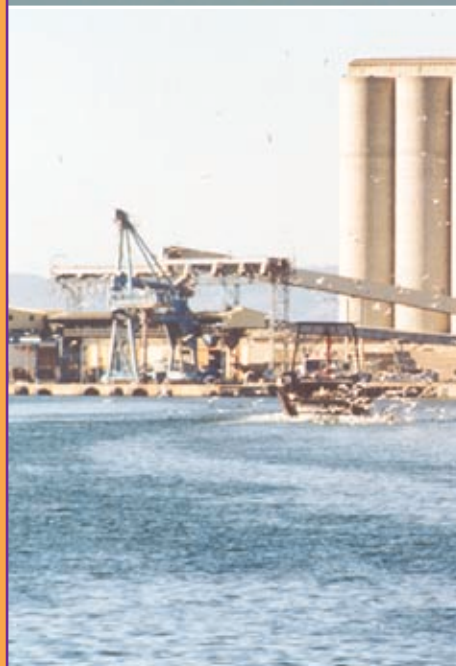
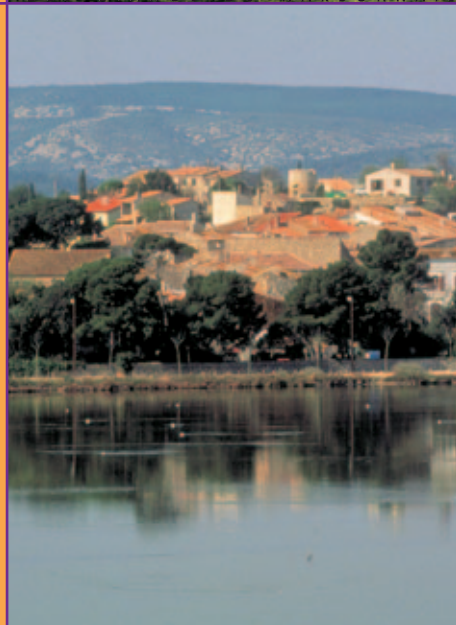
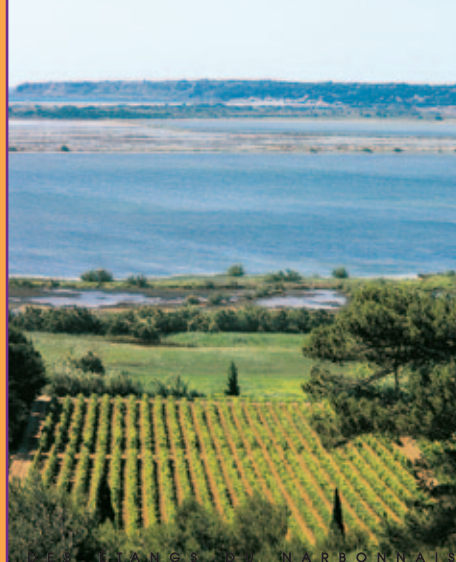
Une prise de conscience récente

Aujourd'hui la perception des zones humides est très différente. Le grand public est beaucoup plus sensible au rôle écologique occupé par ces espaces.

Dans le même temps les entreprises sont amenées à choisir, pour s'installer et se développer, des lieux où la qualité de vie est élevée.

La préservation, la restauration et la mise en valeur des richesses naturelles du Narbonnais, et en particulier de ces zones humides, doivent donc être considérées comme un atout de haute qualité environnementale, facteur de développement économique durable.





La nécessité d'une approche globale

Dans le cas d'une zone lagunaire, l'impact des activités humaines sur la qualité du territoire est à considérer à l'échelle du bassin hydrographique ou bassin versant. L'absence de maîtrise de ces activités sur l'amont peut induire une forte dégradation des milieux naturels en aval même si elles sont éloignées des étangs eux-mêmes. Ainsi la multiplicité des usages domestiques, industriels, touristiques et agricoles du canal de la Robine génère des effets qui, en se cumulant, amplifient la dégradation des étangs du Narbonnais.

une réflexion multisectorielle et commune

Dans la continuité du travail de diagnostic du territoire réalisé depuis près de 5 ans, les principaux acteurs du développement économique et de l'aménagement du territoire (syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, chambre d'Agriculture de l'Aude) ont décidé d'harmoniser leurs interventions.

Cette coopération permet :

- de mutualiser les compétences et les données des différents partenaires
- d'analyser ensemble les problématiques du territoire
- d'élaborer collectivement les plans d'intervention
- de partager les efforts à réaliser pour la préservation des étangs en travaillant à l'échelle de milieux naturels cohérents.

C'est cette approche globale que concrétise le programme d'Eco développement concerté autour des étangs du Narbonnais (Eden).

Des politiques jusqu'alors cloisonnées

En général les politiques d'aménagement et le développement économique des territoires impliquent de très nombreux acteurs (collectivités locales et territoriales, administrations centrales, établissements publics, organismes consulaires...) dont les compétences et les interventions sont limitées à des secteurs qui ne communiquent pas entre eux. Elles sont souvent guidées par une logique d'intérêt liée à un domaine professionnel particulier ou à un secteur d'aménagement spécifique.

avec souvent des effets négatifs sur l'environnement

Le développement urbain, commercial, industriel, agricole ou touristique peut induire, sans vision globale du territoire, une dégradation des milieux naturels, une baisse de leur valeur écologique et à terme de leur valeur économique (attrait des paysages, ressources pour la pêche, accueil du public et des entreprises...) et donc aller à l'encontre de l'objectif poursuivi.

Une méthode de travail

Piloté par le syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée avec la chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne et la chambre d'Agriculture de l'Aude, ce projet s'articule autour de deux volets.

Développement d'une gestion intégrée usages/milieus

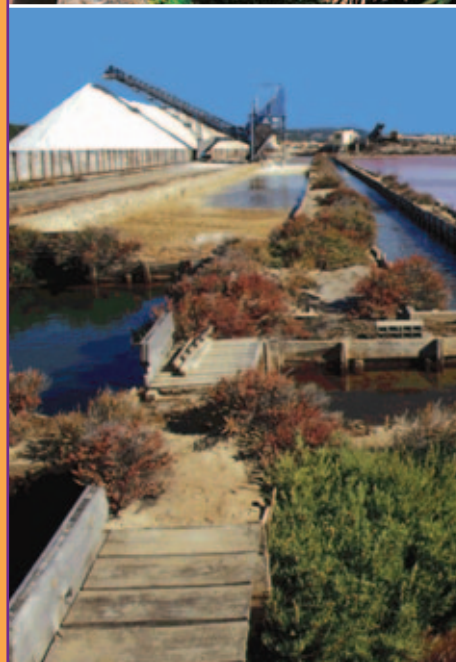
Pour cela les trois animateurs du projet et les acteurs du territoire (élus, techniciens, socio-professionnels, usagers, administrations, scientifiques) se réunissent au sein de groupes de travail pour coordonner les interventions au niveau du bassin versant, développer des outils de gestion sur des problèmes particuliers, créer un outil d'observation de la qualité des eaux de l'étang...

Mise en œuvre d'actions démonstratives

Second volet du programme Eden, des actions ciblées à caractère démonstratif vont être mises en œuvre dans chacune des activités influençant les équilibres du territoire.

Ces actions, issues de projets soutenus par Eden, peuvent être curatives ou préventives, participer à la gestion du milieu ou à sa valorisation.

A partir d'observations et d'une réflexion menées avec l'ensemble des acteurs du territoire, les partenaires d'Eden se proposent donc de favoriser la mise en œuvre de projets visant à démontrer la faisabilité d'un éco-développement concerté des étangs du Narbonnais.



EDEN

E.D.E.N. est un outil de réflexion, d'assistance technique et financière obtenu au titre des financements LIFE Environnement de la Commission européenne pour la période de 2001 à 2004.

Ces financements sont destinés à des projets ayant un caractère démonstratif et innovant en matière d'intégration de l'environnement dans les actions économiques d'aménagement du territoire.

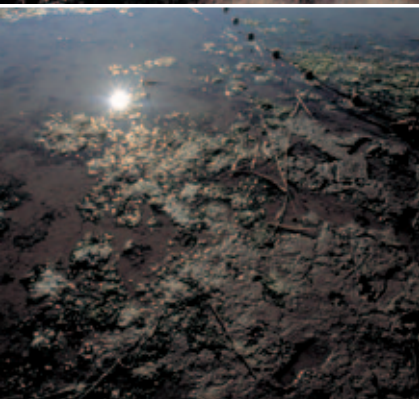
Sauvegarde, développement et démonstration

Eden applique ce programme à l'échelle du bassin versant des étangs du Narbonnais (Bages-Sigean, Campagnol, Ayrolle, Gruissan, La Palme) en proposant aux collectivités et usagers, aux entreprises et aux professionnels agricoles de s'engager dans des actions en faveur de la sauvegarde du milieu lagunaire, la promotion et le développement des activités respectueuses de l'environnement

L'effet démonstratif et innovant d'EDEN repose non seulement sur un engagement collectif et partagé par ces acteurs autour d'un même objectif, mais également sur leur mise en réseau pour démontrer la pertinence des solutions d'aménagement et de gestion retenues.



OBSERVATION, ANALYSE, PLANIFICATION



Projets préventifs

Prévenir l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment par une meilleure organisation de la fréquentation touristique, la sensibilisation des usagers du milieu, l'amélioration des process et de l'organisation interne des entreprises, la rationalisation des pratiques agricoles, culturelles et hydrauliques.

Projets de valorisation

Promouvoir les pratiques environnementales engagées, leurs résultats sur l'amélioration de la qualité du milieu et leur impact sur le développement du territoire.

Projets curatifs

Réduire les rejets solides et liquides dans le milieu naturel grâce à des équipements novateurs de traitement, le recyclage et la valorisation des déchets et des effluents domestiques, industriels ou agricoles.

Projets de gestion

Réduire les nuisances par une meilleure gestion des usages et activités agissant sur le milieu naturel.

ON, DÉMONSTRATION CONCERTÉES

AGRICULTEURS

CHEFS D'ENTREPRISES

ÉLUS LOCAUX, USAGERS

VOUS AVEZ UN PROJET ?

CONTACT ASSISTANCE TECHNIQUE

- Chambre d'Agriculture
 - CCI
- Syndicat mixte du PNR

QUAND VOTRE PROJET EST PRÊT

LE COMITÉ DE CONCERTATION

Composé de scientifiques, représentants de l'Etat et de l'Europe, associatifs, élus, socio-professionnels.

- Examine les projets
- Formule un avis
- Et peut proposer des orientations

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Composé d'élus de la CCI, CA et syndicat mixte ainsi que des co-financeurs.

- Valide le projet
- Attribue les financements EDEN
- Etudie les co-financements

VOTRE PROJET EST VALIDÉ

- Accompagnement et financement du projet
- Signature d'une convention



CONTACTS ET ASSISTANCES TECHNIQUES

COLLECTIVITÉS ET USAGERS - COORDINATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

SYNDICAT MIXTE DE PRÉFIGURATION DU PARC NATUREL
DE LA NARBONAISE EN MÉDITERRANÉE

Tél. 04 68 42 23 70 - fax 04 68 42 66 55

site : www.parc-naturel.com - e.mail : narbonnaise@parc-naturel.com

ENTREPRISES INDUSTRIELLES, DE COMMERCE ET DE SERVICE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NARBONNE
LÉZIGNAN CORBIÈRES - PORT LA NOUVELLE

Tél. 04 68 42 71 08 - fax 04 68 42 71 12

site : www.triangledoc.fr - e.mail : environnement@narbonne.cci.fr

PROFESSIONNELS AGRICOLES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Tél. 04 68 11 79 28 - fax 04 68 11 39 59

e.mail : suadt@aude.chambagri.fr

